Dictée préparée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **28 (1899)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039295

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXVIIIe ANNÉE N° 2. FÉVRIER 1899

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : — *Dictée préparée. — Bilan géographique de l'année 1898. — L'enseignement des langues vivantes. — Subvention à l'école primaire. — Partie pratique. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Service militaire. — Dépôt central du matériel scolaire. — Musée pédagogique, Fribourg.*

DICTÉE PRÉPARÉE

Les dictées ont été de tout temps l'un des meilleurs moyens mis à la portée des instituteurs pour enseigner l'orthographe à leurs élèves. Je n'insisterai pas sur la nécessité reconnue partout de se servir de ce moyen d'enseignement. Qu'il me soit seulement permis de signaler ici un fait regrettable qui est, à mon avis, l'une des causes principales de la décadence de l'orthographe dans beaucoup d'écoles.

Je veux parler de cette habitude d'un grand nombre de maîtres, qui consiste à faire de toutes les dictées, non pas une *étude* de l'orthographe, mais une dictée *d'examen*. Je m'explique. Dans cet exercice, beaucoup de maîtres semblent se proposer pour but de voir combien leurs élèves feront de fautes d'orthographe ; ils voient faire les fautes pendant la dictée proprement dite, mais ils se gardent bien de s'arrêter pour les signaler et les corriger ; la correction de ces fautes n'aura lieu que dans la seconde partie de la leçon. De cette façon, les

élèves n'apprennent qu'imparfaitement l'orthographe et les dictées ne rendent pas les services qu'on peut en attendre.

Il y a, d'ailleurs, dictée et dictée. Selon le but que l'on se propose et la nature de cet exercice, on peut classer les dictées qui se font à l'école primaire en quatre catégories bien distinctes :

I. Les dictées d'application (destinées à appliquer immédiatement une règle étudiée) ;

II. Les dictées préparées (destinées à l'étude de l'orthographe usuelle et à l'application des règles étudiées) ;

III. Les dictées d'examen (faites de temps à autre pour s'assurer des progrès réalisés par les élèves) ;

IV. Les dictées du corrigé de quelques compositions.

Pour cette fois, je me propose de donner un exemple, sinon un modèle de dictée préparée. Une dictée de ce genre est basée sur l'examen et l'étude préalable des difficultés grammaticales contenues dans un texte. L'expérience a prouvé que cette spécialité qu'on appelle l'orthographe usuelle s'apprend à la fois par la vue, par la copie et par la mémoire. C'est donc en préparant un passage du livre de lecture, en l'examinant sous toutes ses faces, puis en reproduisant le passage étudié que l'on parviendra à acquérir une orthographe convenable.

Il n'est pas inutile, en présence de ce qui se pratique dans certaines écoles, de rappeler que le texte de ces dictées, pour qu'il puisse être préparé par les élèves, doit être choisi dans l'un des manuels de lecture mis entre les mains de ces derniers.

Ces principes posés, arrivons à la leçon.

Le samedi, par exemple, pour le lundi, ou le mercredi pour le vendredi, je donne à mes élèves à étudier le 5me alinéa du chapitre 55, page 144 du livre de lecture, 2me degré.

« *Le cardinal Mathieu Schinner.* »

« Capitaine habile, orateur éloquent, il jouit bientôt, « grâce à l'activité de son génie, d'une grande influence sur les « événements de cette époque. Ses soldats l'aimaient et l'admi- « raient ; il savait les fasciner de la voix, de la parole, du « regard. Il couchait sur la neige ; il escaladait les pics de « glace comme un chasseur de chamois, et vivait au camp « comme un ascète, jeûnant plusieurs fois la semaine, ne man- « geant jamais de viande, ne buvant que de l'eau, disant son « bréviaire le matin et le soir, et restant en prière des heures « entières, la veille d'une bataille. Affranchir sa patrie et « l'Italie de la domination française, telle fut sa politique au « service de laquelle il mit son habileté et son influence. Il eut « à lutter dans le Valais contre Supersax, son ancien protecteur, « qui était partisan de la France. Il prit part à plusieurs cam- « pagnes et ne craignit point d'exposer sa vie en marchant à la « tête des troupes. »

Les élèves appliqués préparent cet alinéa à domicile ; mais les élèves paresseux ne s'en occupent guère. Condamner ces derniers à la copie de ce passage ne suffit pas ; une simple et rapide copie n'est pas de nature à faire entrer dans l'intelligence des élèves la manière dont les mots sont orthographiés. C'est dire que la préparation à domicile n'est pas suffisante pour la grande majorité des élèves et qu'il est nécessaire de procéder *en classe* à une préparation plus sérieuse où les élèves faibles et peu appliqués seront particulièrement tenus.

Le devoir peut être donné aux deux cours supérieurs réunis. La dictée sera plus courte, si l'on veut, pour les élèves du cours moyen.

Pour que cette leçon soit complète et fructueuse, il est nécessaire d'y consacrer au moins une heure, que je diviserai de la manière suivante :

a) 20 minutes pour la préparation orale,

b) 20 minutes pour la dictée,

c) 20 minutes pour le contrôle et les exercices oraux, analyse, etc.

Le moment venu, voici comment on doit précéder.

A. Préparation orale.

1° Faire écrire à la table noire par quelques élèves appelés à tour de rôle, puis épeler les mots suivants : *habile*, *éloquent*, *bientôt*, *grâce*, *activité*, *génie*, *influence*, *événements*, *époque*, *soldat*, *fasciner*, *voix*, *regard*, *escalader*, *pics*, *glace*, *chasseur*, *chamois*, *camp*, *ascète*, *jeûner*, *plusieurs fois*, *jamais*, *bréviaire*, *heure*, *veille*, *bataille*, *affranchir*, *domination*, *service*, *lutter*, *protecteur*, *partisan*, *point*, *exposer*.

L'instituteur ne se contente pas d'attirer l'attention des élèves sur l'orthographe de ces mots ; il procède à divers exercices sur les homonymes, sur les dérivés, sur les familles de mots, la lettre finale, les lettres muettes qui entrent dans la composition de quelques-uns des mots copiés.

Exemples : *habile*, habileté, habilement ; — *éloquent*, éloquente, *éloquemment* ; — *grâce*, grasse ; — *activité*, particularité des noms terminés en *té* ; — *soldat*, soldatesque ; — fasciner ; — *voix*, voie, vois, voit ; — *regard*, regarder ; — *pic*, pique ; — *camp*, campagne, camper, etc.

Beaucoup de ces mots ne demandent qu'à être écrits à la table noire en présence des élèves, puis épelés ; on attire spécialement leur l'attention sur leur orthographe ; tels sont :

Bientôt, *génie*, *événement*, *époque*, *escalader*, *chasser*, *chamois*, *ascète*, *plusieurs fois*, *jamais*, *bréviaire*, *heure*, etc.

Voilà pour l'orthographe usuelle. L'instituteur devine pour ainsi dire où se trouvent les difficultés ; il est des mots très simples qui, pour certains élèves, peuvent donner lieu à des fautes.

Mais l'étude de l'orthographe d'usage ne doit pas être le seul but de l'exercice. Il faut que les élèves, sous la direction du maître, se rendent compte de la manière dont sont écrits les mots variables du thème étudié. Je me hâte d'ajouter toutefois que le but essentiel de cette catégorie de dictées est l'étude de l'orthographe d'usage. Sous ce rapport, les mots doivent tous y passer. En fait d'orthographe de règles, on ne saurait raisonnablement exiger que tous les élèves connaissent, dès le commençement de l'année, toutes les règles de la grammaire applicables à un texte.

Ceci est surtout vrai pour les élèves du cours moyen.

Il est bon de répondre ici à une objection que l'on a formulée contre les dictées préparées. « Les élèves, dit-on, écrivent les mots sans se rendre compte de la raison qui les fait écrire de telle ou telle manière. C'est du travail machinal, où la mémoire joue le rôle principal au détriment du jugement et du raisonnement. » Cette objection vise surtout l'orthographe de règles. Elle serait fondée si le maître n'avait soin de procéder à un exercice préalable. Et après tout, quel mal y aurait-il à expliquer aux élèves les plus avancés l'application d'une règle qui présente quelque difficulté ? Il est possible, il est certain que beaucoup ne vous auront pas compris. Tous les élèves d'un cours, du plus fort au dernier, ont-ils compris tous les problèmes que vous avez expliqués à la table noire ?

Or, voici comment on peut procéder.

2° Exercices de raisonnement sur l'orthographe de règles, Cette partie de la leçon pourrait s'appeler « la justification de l'orthographe des mots variables contenus dans le passage étudié ». *Questionnaire.* Que sont les mots habile, éloquent ? Analysez-les. — Pourquoi écrit-on *jouit* avec un *t* ? — Ses *soldats*, pourquoi a-t-on écrit *ses* avec un *s* ? — *Aimaient* et *admiraient* sont-ils au singulier ou au pluriel ? Pourquoi ? — *Il savait*, *il*, remplace qui ? — *Les fascine*, *les*, qu'est-il ? Pourquoi ? — A quelle personne et à quel nombre sont les trois verbes : *couchait*, *escaladait*, *vivait* ? Pourquoi ? — A quel temps sont les verbes : *jeûnant*, *mangeant*, *buvant*, *restant* ? — Que savez-vous du participe présent ? — Comment s'écrit le verbe *mangeant* ? — Règle des verbes en *ger*. — Analysez les mots : *des heures entières* ; justifiez l'orthographe du mot *entières*. — Le mot *française*, qu'est-il ? — Comment doit-il s'écrire ? — Le mot *telle*, à quoi se rapporte-t-il ? Le verbe *mit*, pourquoi prend-il un t ? — Pourquoi emploie-t-on *son* devant les mots *habileté*, *influence* ? — *Lutter*, à quel temps est-il ? Pourquoi ? Mettez au féminin « *son ancien protecteur*. — *Qui était partisan*, à quoi se rapporte *qui* ? — Pourquoi a-t-on mis *t* à *prit* et à *craignit* ? — *Exposer* est à quel temps ? Pourquoi ? — etc.

Toutes ces questions s'adressent aux élèves des deux cours qui sont tenus constamment en haleine. Il est évident que le

maître doit tenir compte, comme je l'ai dit plus haut, des connaissances grammaticales acquises par les élèves de chaque cours. Aux élèves de la classe moyenne les questions faciles ; à ceux du cours supérieur les questions les plus difficiles. L'instituteur reste toujours dans les limites attribuées à chaque degré.

Il est inutile d'ajouter que le questionnaire ci-dessus est forcément incomplet et que l'instituteur, d'après les réponses obtenues, sera obligé de poser bien des sous-questions.

B Dictée.

Une fois terminé ce premier exercice de préparation, on peut dire que la partie principale de la leçon est achevée, car c'est dans cette partie que l'on a réellement *étudié l'orthographe*. Il ne reste plus qu'à *s'assurer*, par la dictée du texte étudié, si les élèves ont profité de ce travail préparatoire. — La dictée peut être faite par l'un des meilleurs élèves du cours supérieur pendant que le maître s'occupe du cours inférieur tout en surveillant rigoureusement le travail écrit des deux premiers cours. — Les élèves de la classe supérieure écrivent dans leurs cahiers de devoirs ou sur une feuille volante ; ceux du cours moyen, sur l'ardoise. — La dictée se fait alors sans qu'il y ait arrêt dans l'exercice ; il s'agit de savoir si chaque élève en particulier a profité de la préparation. Il est nécessaire pour entretenir une saine émulation et le désir de bien travailler, de fixer d'avance un nombre de fautes qui ne devra pas être dépassé sans s'exposer à une punition. — La dictée achevée, le maître recueille tous les cahiers de la classe supérieure pour les corriger à domicile. Les travaux du cours moyen peuvent être corrigés, séance tenante, par les élèves du troisième cours sous le contrôle indispensable du maître. Les fautes sont notées dans un cahier *ad hoc*.

C. Exercices oraux, analyse, etc.

S'il reste du temps à l'instituteur, il peut ensuite procéder à différents exercices d'analyse grammaticale ou logique, rôle des mots, recherche des mots invariables, exercices de conjugaison, permutations diverses. La nature de ces exercices est subordonnée au temps dont on dispose, à l'avancement des élèves, au but spécial que l'on se propose d'atteindre. C'est une répétition générale des règles de grammaire étudiées jusqu'à ce moment.

Les fautes souvent répétées : a, à ; — on, ont ; — ces, ses ; — son, sont ; — et, est ; — cet, c'est, s'est ; — lutter, lutté ; — exposer, exposé, sont signalées à la table noire en présence de tous les élèves, puis sévèrement réprimées.

H. C.